FICHE DE POSTE

MAIRIE de LUNEL
Service Sport Jeunesse et Vie Associative

Intitulé du poste : Animateur Jeunesse
Direction de rattachement : Direction sport jeunesse et vie associative
Service de rattachement : Service jeunesse
Responsable hiérarchique : Responsable pôle animation
Statut-Grade : niveau catégorie B
Lieux : Service jeunesse et en extérieur
Poste permanent : contractuel 39h30
Horaires : selon les périodes d'activités (du lundi au vendredi en période de vacances) et du mardi au samedi période scolaire avec ouverture en soirée.
Prise de congés : en fonction des nécessités de service

Définition du poste :
L'animateur ou l'animatrice jeunesse conçoit, développe et met en œuvre des projets en lien avec la politique jeunesse municipale, ciblant prioritairement le public des 11-17 ans au sein de l'ALSH Ados, en étroite collaboration avec le Point Information Jeunesse (PIJ).

Véritable référent(e) de terrain et en appui de la direction de l'ALSH Ados, il ou elle participe activement au rayonnement de la politique jeunesse à l'échelle de la ville. Son rôle est de favoriser un travail de proximité durable et de tisser des partenariats étroits avec les acteurs locaux déjà présents.

Missions principales

Animation, encadrement et projets :

- Assurer l'encadrement et l'animation des jeunes de 11 à 17 ans
- Favoriser l'autonomie, l'émancipation et la responsabilisation des adolescents au sein des espaces d'accueil. Animer des projets participatifs diversifiés (activités culturelles, sportives, numériques, etc.).
- Accompagner les adolescents dans la réalisation des projets collectifs.
- Organiser la programmation et encadrer des séjours thématiques (à dominante sportive, culturelle, patrimoniale ou environnementale).
- Relation avec les familles et communication**,** accueillir les parents, assurer une information claire et bienveillante sur le fonctionnement, les projets et les séjours, et maintenir un dialogue constructif autour de l'accompagnement des jeunes.

Gestion administrative :

- Assurer les fonctions de directeur de la structure ALSH par délégation en l'absence du responsable.
- Assurer le suivi des inscriptions et dossiers « famille »
- Participer activement à la vie de l'équipe, aux réunions de coordination et aux bilans qualitatifs et quantitatifs des activités

Missions transversales *:*

- Mettre en place des actions passerelles en lien avec : ALSH Agglo (CM2), PIJ et les établissements secondaires du territoire.
- Développer des actions d'animation sur la vie locale en direction des 11/17 ans.
- Élaborer des projets transversaux avec les partenaires institutionnels et locaux (ex. Maison Jean-Jacques Rousseau, Hérault Sport, collèges/lycées, etc.).
- Venir en renfort de l'équipe jeunesse et vie associative sur les temps forts d'animation et l'organisation d'événements municipaux.

Conditions de travail :

- Travail en autonomie et en équipe
- Travail en transversalité avec les autres services de la collectivité
- Relation avec partenaires institutionnels, privés, associatifs …
- Représente la mairie auprès des usagers, sur le terrain

Compétences :
Diplômes requis :

- BPJEPS (animation socio-éducative, culturelle ou sportive) ou équivalent de la filière animation / avec UC Direction ou BAFD
- Carte professionnelle en cours de validité
- Certifications accueil ACM
- Permis B (boite manuelle)

Compétences requises :

- Connaissance des différentes réglementations propres à la mise en œuvre d'activités sportives, de loisirs et l'accueil de public.
- Connaissance de l'environnement institutionnel
- Capacité à assurer les responsabilités de la direction d'un accueil collectif de mineur, en tant qu'adjoint au directeur
- Discrétion professionnelle

Savoirs faire :

- Maitrise des méthodologies pédagogiques adaptées au public adolescent
- Appétence pour les pratiques urbaines, artistiques ou sportives émergeantes / ou médiation numérique
- Capacité à gérer la dynamique de groupe, réguler les conflits et faire émerger des projets d'adolescents

Savoir être :

- Posture éducative, écoute bienveillante, esprit d'équipe, autonomie et réactivité

Encadrement direct et/ou Expertise

Fonctions d'encadrement :	Fonctions d'expertise :
x Oui	x Oui
□ Non	□ Non
Nombre d'agents encadrés :	**Niveau d'expertise :**
□ supérieur ou égal à 6	□ Très forte
x De 2 à 5 agents	□ Forte
□ 1 seul agent	x Expertise

LUNEL,

Visa de l'agent, Visa du responsable,

Ce document est évolutif en fonction des besoins du service et des initiatives de l'agent.
Il peut être apporté des modifications à la présente fiche de poste dans la mesure où l'intérêt général est préservé. Toute modification devra au préalable avoir été validée par la Direction des Ressources Humaines et par la Direction Générale.